

Mont-Saint-Aignan, le 11 juillet 2025

CONCOURS D'ENTRÉE EN LICENCE MUSICOLOGIE PARCOURS « INTERPRÈTE » ET DANS LE CURSUS CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE

PROCÈS-VERBAL DU JURY

Conformément aux dispositions

- du Décret 2011-475 du 28 avril 2011 modifié relatif au diplôme d'État de professeur de musique,
- de l'Arrêté du 3 juillet 2024 relatif au diplôme d'État de professeur de musique,
- de l'Arrêté accréditant le Cefedem de Normandie en vue de la délivrance de diplômes nationaux en date du 27 avril 2022,
- des Articles 1 à 11 du Règlement des études du Cefedem de Normandie,
- de la Convention-cadre du 21 novembre 2019 organisant le partenariat entre l'université de Rouen Normandie, les conservatoires à rayonnement régional de Caen et de Rouen, le conservatoire à rayonnement départemental de Grand-Couronne et de Petit-Couronne et le Cefedem de Normandie.

le jury, réuni entre le lundi 30 juin 2025 et le jeudi 10 juillet 2025, a étudié les écrits et les prestations orales de l'ensemble des candidats s'étant présentés à l'entrée en formation pour la session 2025.

Après avoir lu, après avoir entendu les candidats, et après en avoir délibéré, le jury a décidé d'établir les listes suivantes (au sein d'une même liste, les candidats sont classés par ordre alphabétique).

Nota : Par souci de fluidité et de simplicité de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture dite inclusive.

* * *

Établissement d'enseignement supérieur accrédité par le ministère de la Culture

Cefedem de Normandie – INSPÉ Normandie – 2 rue du Tronquet – F76130 MONT-SAINT-AIGNAN - Tél : +33 2 35 14 70 90

Association loi 1901 – Siret : 405 296 153 00076 - NAF : 8542 Z – Organisme de formation enregistré sous le n°23 76 02413 76. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Soutenu par

LISTE DES CANDIDATS ADMIS en Licence Musicologie, parcours « Interprète » première année (L1)

porté par le Conservatoire à rayonnement régional de Rouen, le Conservatoire à rayonnement régional de Caen, le Conservatoire à rayonnement départemental de Grand-Couronne et Petit-Couronne et le département de Musicologie de l'université de Rouen Normandie, qui seront exemptés d'épreuve artistique s'ils se présentent ultérieurement dans la même spécialité au concours d'entrée en formation conduisant au diplôme d'État de professeur de musique au Cefedem de Normandie :

NOM	Prénom	Option(s)
BRUN	Faustine	Piano
JOGUET	Eryne	Clarinette
LEROI	Valentine	Basse électrique (MAA)
SMIRNOV	Pauline	Clarinette
VILLA VASCONEZ	Julio Oswaldo	Violon
VITTOR	Achille	Piano

LISTE DES CANDIDATS ADMIS en L1 en formation INITIALE COMPLÈTE conduisant au diplôme d'État de professeur de musique au Cefedem de Normandie dont la 1^{re} année (L1) est co-portée par le Conservatoire à rayonnement régional de Rouen, le Conservatoire à rayonnement régional de Caen, le Conservatoire à rayonnement départemental de Grand-Couronne et Petit-Couronne et le département de Musicologie de l'université de Rouen Normandie :

NOM	Prénom	Discipline	Domaine	Option(s)
DUVAL	Pierre-Cécil	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Guitare
HADJ-ALI	Camille	Formation musicale		
HADJ-ALI	Camille	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Violoncelle
QUÉMAR	Lohan	Direction d'ensembles		Vocaux

LISTE DES CANDIDATS ADMIS en L1 en formation CONTINUE COMPLÈTE conduisant au diplôme d'État de professeur de musique au Cefedem de Normandie dont la 1^{re} année (L1) est co-portée par le Conservatoire à rayonnement régional de Rouen, le Conservatoire à rayonnement régional de Caen, le Conservatoire à rayonnement départemental de Grand-Couronne et Petit-Couronne et le département de Musicologie de l'université de Rouen Normandie :

NOM	Prénom	Discipline	Domaine	Option(s)
QUÉMAR	Lohan	Direction d'ensembles		Vocaux

* * *

LISTE DES CANDIDATS ADMIS en L2 en formation INITIALE COMPLÈTE conduisant au diplôme d'État de professeur de musique au Cefedem de Normandie :

NOM	Prénom	Discipline	Domaine	Option(s)
ALÉONARD	Méline	Enseignement instrumental ou vocal	Musique ancienne	Clavecin, violon baroque
AMRI	Réna	Formation musicale		
AMRI	Réna	Culture musicale		
BAERT	Xavier	Formation musicale		
BAERT	Xavier	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Piano
BOLANTE	Maria	Formation musicale		
BRÉGAND	Nina	Formation musicale		
FUKANO	Mizuki	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Saxophone
GRENET	Arthur	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Cor
HUA	Mathieu	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Piano
JOSEPH	Emma	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Flûte traversière
KAROUI	Maher	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Contrebasse
KAROUI	Maher	Enseignement instrumental ou vocal	Musique traditionnelle	Oud
KIM	Dain	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Piano
KOIZUMI	Fumika	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Basson
LAMPLE	Camille	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Piano
LAPIERRE	Marie	Enseignement instrumental ou vocal	Musiques actuelles amplifiées	Chant
LE MONIÈS DE SAGAZAN	Maxime	Enseignement instrumental ou vocal	Musiques actuelles amplifiées	Guitare électrique
LEE	Ye Eun	Enseignement instrumental ou vocal	Musiques actuelles amplifiées	Basse électrique
MERCADO VILLAVICENCIO	Anna	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Chant
QUÉRÉ	Hermine	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Chant
SARAVAL-GROSS	Thomas	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Violon, alto
TAKEMURA	Yui	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Violoncelle
VINCENT	Zoé	Enseignement instrumental ou vocal	Musiques actuelles amplifiées	Chant
ZANNOU	Hector	Formation musicale		

3

LISTE DES CANDIDATS ADMIS en L2 en formation CONTINUE COMPLÈTE conduisant au diplôme d'État de professeur de musique au Cefedem de Normandie :

NOM	Prénom	Discipline	Domaine	Option(s)
ALÉONARD	Méline	Enseignement instrumental ou vocal	Musique ancienne	Clavecin, violon baroque
BAERT	Xavier	Formation musicale		
BAERT	Xavier	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Piano
KAROUI	Maher	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Contrebasse
KAROUI	Maher	Enseignement instrumental ou vocal	Musique traditionnelle	Oud
SARAVAL-GROSS	Thomas	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Violon, alto

* * *

LISTE DES CANDIDATS ADMIS en formation INITIALE PARTIELLE conduisant au diplôme d'État de professeur de musique au Cefedem de Normandie :

NOM	Prénom	Discipline	Domaine	Option(s)
BUICHE-BRÉFORT	Perrine	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Violon
DORLET	Lucia	Formation musicale		
KOLEVA	Taisiya	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Chant
LEE	Chul Soong	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Piano
MARTÍN HERNÁNDEZ	Ciro	Enseignement instrumental ou vocal	Musiques actuelles amplifiées	Batterie
PEILLON	Madeleine	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Guitare

LISTE DES CANDIDATS ADMIS en formation CONTINUE PARTIELLE conduisant au diplôme d'État de professeur de musique au Cefedem de Normandie :

NOM	Prénom	Discipline	Domaine	Option(s)
BUICHE-BRÉFORT	Perrine	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Violon
DORLET	Lucia	Formation musicale		
KOLEVA	Taisiya	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Chant
LEE	Chul Soong	Enseignement instrumental ou vocal	Classique à contemporain	Piano
MARTÍN HERNÁNDEZ	Ciro	Enseignement instrumental ou vocal	Musiques actuelles amplifiées	Batterie

* * *

4

Pour certains candidats en formation conduisant au diplôme d'État de professeur de musique, le jury a formulé des préconisations de formation ou de validation d'acquis antérieurs qui seront examinées par le prochain *Conseil des études* du Cefedem de Normandie.

* * *



Yanik LEFORT
 Directeur général
 Cefedem de Normandie
 Président du jury

Un recours peut être entrepris dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. Il peut s'agir :

- d'un recours gracieux à adresser à l'autorité administrative ayant pris la décision, soit le Cefedem de Normandie pour le cursus conduisant au diplôme d'État de professeur de musique ;
- d'un recours hiérarchique à adresser à l'autorité supérieure à celle ayant pris la décision, soit le ministère de la Culture ;
- d'un recours contentieux à adresser au Tribunal administratif territorialement compétent, soit le Tribunal administratif de Rouen.

L'absence de réponse dans un délai de deux mois au recours gracieux ou hiérarchique vaut décision implicite de rejet. Il est précisé que l'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique prolonge le délai de recours contentieux qui doit dans cette hypothèse, être introduit dans un délai de deux mois à compter de la réception de la réponse expresse ou implicite de rejet